Résistance à la corrosion des embouts

Objectif

L’embout métallique ne doit pas présenter plus de 3 points de corrosion, aucun d’entre eux ne devant mesurer plus de 2 mm.

Principe

L’embout est mis en contact avec une solution de chlorure de sodium selon la norme EN ISO 22568-1 §5.5 pendant 7 jours.
On note ensuite le nombre de zones de corrosion et la plus grande longueur de chaque zone.

Type : Test physico-mécanique
Normes : EN ISO 20344 §5.6.2 / EN ISO 20345 §5.3.2.4
Produit : Chaussure
Critères : EPI / Risque mécanique
Composant : Chaussure entière

Dernière modification le 13/05/2025